

La démarche Regard 360



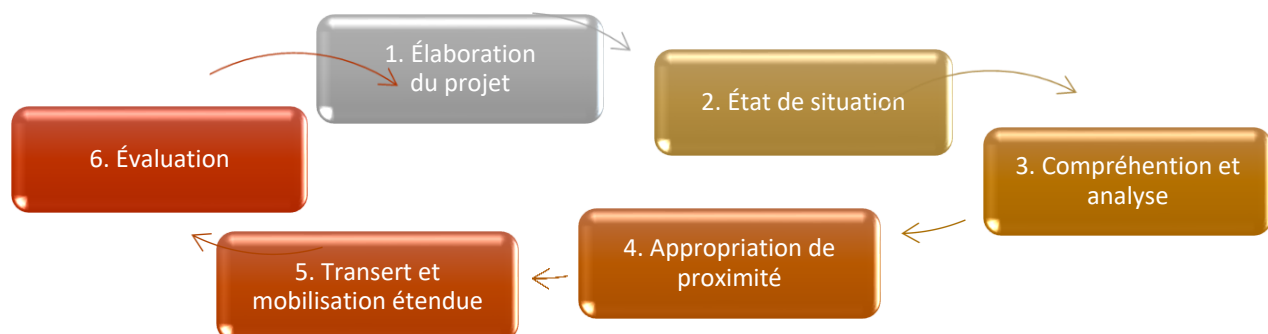
ÉCOBES
RECHERCHE ET TRANSFERT
CÉGEP DE JONQUIÈRE

Le Centre d'Étude des COnditions de vie et des BESoins de la population (ÉCOBES) est un organisme dédié à la recherche en sciences sociales appliquées rattaché au Cégep de Jonquière. Fondé en 1982 et reconnu à titre de Centre collégial de transfert depuis 2009 au sein du réseau Synchronex composé de 59 centres, ÉCOBES possède un mandat provincial dans son champ d'expertise. Œuvrant dans le domaine du développement socio-organisationnel en éducation, en santé et en développement des communautés, l'action d'ÉCOBES vise à répondre aux besoins des milieux de pratique et d'intervention à l'aide de travaux rigoureux, réalisés selon une approche empirique. Véritable moteur de développement social et économique, l'équipe de recherche d'une quinzaine de membres propose différentes activités de recherche et de transfert de connaissances aux milieux utilisateurs : veille, recherche appliquée, diffusion, formation, soutien et accompagnement lors de démarches de concertation, de recherche ou de développement organisationnel. Le Centre contribue notamment à la progression des connaissances sur les jeunes ainsi qu'à la prévention de l'abandon scolaire et des maladies héréditaires.

Depuis 2014, soutenus par la Fondation Lucie et André Chagnon et par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et la Chaire VISAJ, les chercheurs d'ÉCOBES ont contribué à rendre accessible et à vulgariser bon nombre d'indicateurs de parcours scolaires et de conditions de vie, ainsi qu'à soutenir différents acteurs dans leur utilisation par le biais des plateformes CartoJeunes et CartoJeunes-pro. De nombreux outils de vulgarisation (fiches synthèses, documents de vulgarisation, articles, etc.) ont également été produits pour permettre de rendre accessible la connaissance développée et favoriser la mobilisation de différents partenaires régionaux autour de l'enjeu de la réussite éducative des jeunes.

En avril 2020, la Fondation Lucie et André Chagnon a choisi de soutenir financièrement ÉCOBES pour lui permettre de poursuivre sa mission de recherche, de diffusion et de vulgarisation de connaissances autour de la réussite éducative, mais aussi pour lui permettre de s'intéresser plus largement au développement social. Ce financement permet également à ÉCOBES de mieux soutenir, et à plus faible coût, les organisations et les regroupements dans la prise en compte, la compréhension et l'appropriation des caractéristiques de leur territoire afin de maximiser les retombées de leurs actions et de leurs interventions visant l'amélioration des conditions de vie des individus. Cette démarche se nomme Regard 360.

Synthèse de la démarche Regard 360



Étapes de la démarche Regard 360

- 1. Élaboration du projet** – Coconstruire le projet avec les acteurs afin de bien cerner les enjeux et les besoins dès le début du projet et demeurer impliqué durant tout le processus. Cette étape permet de cibler les dimensions à couvrir et les indicateurs requis pour en témoigner, de bien définir les besoins d'appropriation et d'animation et de maintenir le cap sur le processus d'évaluation à mettre en place.
- 2. État de situation** – Établir un état de situation des territoires concernés sur une thématique donnée en sélectionnant les bonnes informations parmi différentes sources de données existantes, en réalisant des démarches auprès de détenteurs de données ou en réalisant une collecte originale au besoin. Les informations recueillies sont présentées dans un souci de vulgarisation. La synthèse peut se présenter sous différentes formes : tableau de bord, fiches synthèses, rapport synthèse, document de présentation, etc.
- 3. Compréhension et analyse** – Soutenir les acteurs du milieu dans la compréhension des forces et des défis du territoire et des liens avec la littérature scientifique portant sur les dimensions liées à la réussite éducative, aux inégalités sociales ou de santé. Aider à établir des liens entre différents enjeux du territoire et les compétences municipales ou des organisations impliquées. Guider les participants dans l'analyse des éléments qui se dégagent de l'état de situation. Enfin, au besoin, soutenir le milieu dans l'élaboration de demandes de financement.
- 4. Appropriation de proximité** – Contribuer à la réflexion collective et au développement d'une vision commune des partenaires immédiats du projet et les accompagner dans l'identification d'enjeux prioritaires à partir de l'état de situation et des analyses réalisées. Favoriser l'établissement d'une vue d'ensemble et développer les connaissances et les capacités des individus afin de leur permettre de maîtriser les différents enjeux identifiés.
- 5. Transfert et mobilisation étendue** – Coconstruire des outils de diffusion, de transfert ou de mobilisation (une capsule vidéo, un PowerPoint commenté, un webinaire, une formation en ligne, etc.) ou identifier les informations clés pouvant être diffusées. Participer à la présentation des caractéristiques territoriales auprès de différents publics afin de soutenir l'élargissement de la vision commune et l'adhésion au projet. Proposer également différentes stratégies et outils d'animation ou de réflexion favorisant une participation active des acteurs impliqués. Profiter de l'expertise de groupes spécialisés dans l'animation ou le processus de coconstruction (Communagir, Niska, LLIO, etc.).
- 6. Évaluation** – Établir un plan d'évaluation afin de permettre l'évaluation des actions mises en place durant le processus afin d'ajuster la démarche au besoin ou au terme de l'implantation du projet pour en mesurer les retombées. Une démarche type et des outils de collecte transférables et adaptables aux besoins spécifiques des organisations accompagnées seront proposés. La démarche veut aussi favoriser la mise en place d'une culture de l'évaluation supportant efficacement la prise de décision du milieu. L'accompagnement se veut souple et s'adapte d'une part au nombre et aux compétences de leurs ressources humaines et, d'autre part, à leur échéancier.